

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DB2020/02

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 17

POUR : 17 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix février deux mille vingt, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 28/01/2019

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Dominique CARPENTIER, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR RENOVATION DE TOITURE

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire du 15/12/16 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer la subvention suivante pour la rénovation d'une toiture :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
	08400 AURE	PO	Toiture	22 609,40 €	10 000,00 €	1 500,00 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET